



ANNÉE SCOLAIRE 2024-2025
COURS D'ÉVEIL DANSE ET MUSIQUE
LISE GALZIN - LILA POU CET



Cette année Ballet Bross' (école de danse de Florac) et l'EDML (Ecole Départementale de Musique de Lozère) se sont associés pour proposer aux enfants de 5-7 ans un cours innovant avec deux disciplines.

Les élèves qui suivent ce cours sont adhérents de fait aux deux structures.

Les élèves ont la possibilité de faire une séance à l'essai avant engagement.

Le règlement et toutes les questions administratives doivent être adressés à Ballet Bross'.

Premier cours : mercredi 18 septembre de 11h à 12h studio de danse de la Genette Verte (accès par le grand hall d'entrée, deuxième étage).

Nom, Prénom de l'élève :

Date de naissance de l'élève :

Responsable légal (Nom & Prénom) :

Merci de rentrer clairement vos coordonnées, même si vous étiez adhérent.e l'année dernière.

Adresse mail :

Adresse :

Code postal :

Ville :

Tél domicile :

Tél portable :

« Je souhaite recevoir les informations de Ballet Bross' et de l'EDML par mail »

OUI

NON

*« J'autorise l'Association Ballet Bross' à **prendre les dispositions qui s'imposent en cas d'urgence**, notamment en ce qui concerne une éventuelle hospitalisation » :*

OUI

NON

Attention : l'arrivée et le départ de votre enfant au cours sont sous votre entière responsabilité.

*« J'autorise l'Association Ballet Bross' à prendre des **photos et des vidéos de moi ou de mon enfant** pendant les cours et les spectacles et à les diffuser sur le site internet **de l'association** et sur support papier (plaquette, articles de journaux) et DVD des spectacles » : OUI NON*

Conformément à la loi, le libre accès aux données qui vous concernent est garanti. Vous pouvez à tout moment vérifier l'usage qui en est fait et disposer du droit de retrait de ces données si vous le jugez utile.

Pour les élèves mineurs je fournis :

- une attestation d'assurance civile mentionnant la couverture des activités extra-scolaire.
- un certificat médical de non contre-indication à la pratique de la danse.

Tout trimestre commencé est dû :

Le remboursement des cours au trimestre est possible pour incapacité physique (accident ou maladie) sur présentation d'un certificat médical ou pour cause de déménagement hors département.

A, le

Signature du responsable légal :

Tarif cours : 175 €

Adhésion : si vous êtes déjà adhérent à Ballet Bross' pour un autre cours, il n'est pas nécessaire de cocher cette case

Adhésion individuelle : 20€

TOTAL :
----------------	-------

En attente d'une réponse de demande d'aide départementale

Je choisis de payer : en espèces en 1 chèque en 2 chèques en 3 chèques en chèques

Merci de donner tous les chèques dès l'inscription et de noter les dates d'encaissement au dos.

en Pass'SPORT SAISON 2024-2025

Association Ballet Bross' - c/o La Genette Verte, 33 avenue Jean Monestier - 48400 Florac
06 79 21 85 76 / contact@balletbross.org / www.balletbross.org

Ecole Départementale de Musique de Lozère – 13, boulevard Britexte – 48000 Mende
04 66 65 13 38 / edml48@wanadoo.fr / www.edml48.fr